

Le Sénat et l'Assemblée nationale sont ciblés par plus de deux tiers des actions de lobbying, selon la Haute autorité pour la transparence de la vie publique



La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) vient de dévoiler des données sur l'influence des lobbies. Selon ces chiffres, 8.387 actions de lobbying ont été déclarées en 2018 en France. Plus de deux tiers visaient les députés et sénateurs et 56% les membres du gouvernement.

La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) [vient de dévoiler un bilan](#) sur le poids du lobbying en France. Selon les données communiquées, le Parlement est la cible de 67% des actions de lobbying devant le gouvernement (56%).

D'après les données dévoilées, 1.874 représentants d'intérêts sont inscrits au répertoire public créé par la loi Sapin II de 2016 afin de rendre l'action des lobbyistes plus transparente.

Il s'agit essentiellement des sociétés (29%), des organisations professionnelles (25%), des associations et des ONG (17,5%), les syndicats (13,5%) des cabinets de conseil et consultants indépendants (6,5%) ou bien encore des chambres consulaires (5%).

Le type d'action privilégié est l'organisation de discussions informelles ou de réunions en tête à tête (25,5%), la transmission d'informations et expertises dans un objectif de conviction (24%) ou bien encore des suggestions afin d'influencer la rédaction d'une décision publique (18%).

Selon les données dévoilées, 8.387 actions de représentation d'intérêts ont été déclarées en 2018. Les 5 domaines principaux sont : l'agriculture (8%), les taxes (4%), le système de santé et médico-social (4%), les PME/TPE (3%) et enfin le logement (3%).

Au sein du gouvernement, trois départements ministériels concentrent près de la moitié des actions de lobbying : Économie et Finances (19%), Environnement, énergie et mer (15%) et Matignon (12%).

La HATVP indique que ces données dévoilées correspondent à *"une amélioration globale de la qualité des informations renseignées"*. Pour 2018, 61% des fiches d'activité communiquées sont conformes aux exigences de *"clarté et de lisibilité"*, contre seulement 44% en 2017.